



Procès-verbal du Comité directeur du RCT Association du lundi 18 mai 2020

Membres présents :

Marcel BOLLA
Nadine CAGNOL
Fabrice DEMULIER
Henri DOËRR
Maurice DUNY
Philip FITZGERALD
José GADEA
Richard GIRAUD
Michel JEAN
Alex MASSARI
Robert MASSIPE
Julien PERPERE
Jean REY
Luc SIMONETTI
Louis SOUFFLOT
Olivier STEFANI
Dominique TRIGON
Yves ULM

Absents excusés :

Alexis DEJARDIN
Caroline DEPALLENS
Michel GRILLO
Aldo GRUARIN
Jean-François GUIHODO
Sylvie HERNANDEZ
Robert MONTEUX
Bruno NAUD
Christian RODRIGO
Patrick SANTINELLI
Hervé UNVOY

Représentants auprès de la SASP présents :

Jean-Claude BALLATORE
Philippe LOGIER
Olivier ROUARD

Représentant auprès de la SASP excusé :

Xavier TACCARD

Invités :

Nadège EMMA
Olivier BEAUDON
Jean-Jacques BORTOLAÏ
Pascal JEHL
Manu PROSPERO
Guillaume SIMEONI

Le Comité directeur du RCT Association est réuni lundi 18 mai 2020 en web-conférence, sur la plateforme ZOOM. Le Président Alex MASSARI ouvre la séance à 12h00.

Henri DOERR rappelle que cette assemblée est organisée par conférence audiovisuelle et donc sans que les membres et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement et ce, conformément à l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, publiée au Journal Officiel du 26 mars 2020. Le Secrétaire général procède ensuite à l'appel.

Après avoir remercié les dix-huit membres du Comité directeur présents, Alex MASSARI déclare que celui-ci peut délibérer dans le respect des statuts.

1. PV du Comité Directeur du 9 mars 2020

Olivier STEFANI tient à préciser qu'il est intervenu le 9 mars pour proposer qu'une date soit fixée pour l'examen des candidatures au Comité directeur, sachant qu'on ne sait pas quand se tiendra l'assemblée générale électorale. Henri DOERR indique qu'un PV modifié sera adressé aux membres du Comité directeur et soumis à leur approbation au cours de sa prochaine réunion.

2. Situation financière de l'Association fin mars 2020 et point de sortie au 30 juin 2020 (Budget actualisé)

Alex MASSARI précise que la situation financière de l'Association au 30 mars 2020 a été figée à + 156.000 euros par le cabinet comptable FGC. Des dépenses seront effectuées d'ici au 30 juin, notamment pour financer les travaux de réhabilitation du Centre Marcel BODRERO de la Rode à hauteur de 17.000 euros. Il est proposé par ailleurs de transférer sur fonds dédiés :

- les indemnités non versées aux familles d'accueil
- les indemnités des matchs non joués
- le mécénat sur les manifestations qui n'ont pu avoir lieu (Finale du SCF, Muguet, TRVT).

Sous réserve que nous ne recevions pas d'ici là la subvention de 50.000 euros de TPM, le point de sortie au 30 juin devrait se situer aux alentours de + 54.000 euros, ce qui équivaut à la prise de position de l'URSSAF.

3. Fixation du montant des cotisations dues par les joueurs et joueuses, l'encadrement et les membres du Comité Directeur de l'Association RCT, pour la saison sportive 2020-2021 (cf. : article 36 des Statuts).

Alex MASSARI : « Depuis l'annonce du confinement, notre activité rugbystique est à l'arrêt. Après cette interruption de près de deux mois et demi, le Bureau a réfléchi à la manière de dédommager les adhérentes et les adhérents, tout en s'efforçant de préserver l'équilibre budgétaire de l'Association. Il propose ainsi à titre exceptionnel, de baisser de 30% l'ensemble des cotisations pour la prochaine saison 2020-2021. »

Philippe LOGIER : « Je souhaiterais également qu'on prévoit un dispositif d'aménagement financier pour les familles qui feraient état de difficultés économiques liées au confinement, afin qu'un gamin ne soit pas privé de rugby. »

Henri DOËRR : « Il y a toujours une attention particulière qui est portée par le club, au niveau social, sur un certain nombre de situations. »

Philippe LOGIER : « Il faut faire savoir aux parents, qu'en cas de difficultés, ils peuvent contacter le club. »

Alex MASSARI : « Cette réduction de la FFR va nous faire économiser environ 50.000 euros. En diminuant les cotisations de 30% cela va représenter entre 30.000 et 35.000 euros de moins dans les caisses de l'Association. Cela veut dire qu'un volant est à notre disposition pour aider les familles en difficultés. »

Philippe LOGIER : « C'est parfait. C'est très bien. »

Richard GIRAUD : « Vu le contexte, c'est parfait, d'autant que cette baisse des cotisations de 30% sera compensée par le geste de la FFR. Au final c'est donc une opération quasiment blanche qui se profile. La question qui se pose, c'est le retour à l'ancien montant des cotisations en 2021-2022. Est-ce qu'il ne conviendrait pas de remonter pallier par pallier de 10% par an, pour qu'il n'y ait pas d'un coup, une trop grosse augmentation ? »

Henri DOËRR : « Il a été souligné au cours du dernier Comité directeur que la situation 2021-2022 serait probablement la plus difficile pour le club. Le montant des cotisations est voté chaque année au mois de juin. En fonction de la situation, il sera possible de choisir la meilleure solution pour les licenciés, mais aussi pour le club. »

Richard GIRAUD : « Chaque chose en son temps donc. Là, on traite 2020-2021. »

Henri DOËRR : « C'est ça. »

Sur proposition du Bureau, le Comité directeur vote par 18 voix pour sur 18 votants (0 vote contre, 0 abstention) la baisse exceptionnelle de 30% des cotisations pour la saison sportive 2020-2021 (Cf. : tableau joint).

4. Assemblée générale électorale

Henri DOËRR : « La tenue d'une assemblée générale électorale est prévue par les statuts. Cette assemblée générale électorale doit donc être organisée. Y déroger, ce serait bafouer nos adhérents. La liste des candidatures au Comité directeur est dressée par ordre alphabétique. Sachant que 45 candidats au plus peuvent être élus, si la liste comporte plus de 45 noms, les adhérents doivent en rayer certains et ce sont les candidats dont le nom aura été le moins rayé dans la liste qui seront élus. »

Alex MASSARI : « Dès qu'on a le feu vert, maximum 20 jours après, on fait notre assemblée générale en présentiel, en respectant les statuts. Arriver à prévoir quelque chose en ce moment reste toutefois très difficile. Cet après-midi, j'ai une réunion à la Ligue, et je vais poser la question sur la possibilité d'organiser notre Assemblée générale en présence physique de nos adhérents. Si j'ai du neuf, je m'engage à vous le dire aussitôt après. »

5. Questions diverses

Commission sportive

Olivier BEAUDON : « En Espoirs, on a fait la projection pour la saison prochaine. On s'est ensuite réparti les tâches, pour prévenir les jeunes. Je me suis chargé des joueurs du centre de formation et des mouvements, des relations avec les clubs extérieurs. Georges VALLIORGUES a appelé les trois quarts et Jocelino SUTA a appelé les avants. Pour l'instant, les retours qu'on a, c'est que ça ne se passe pas trop mal. Il y a un cas un peu particulier, d'un pilier. Avec SUTA, on va le recevoir en entretien avec son père, qui ne comprend pas qu'on ne le garde pas après l'avoir fait venir de Marseille. Il y a sans doute un problème de communication. On va essayer de voir quelle solution on peut lui proposer, peut-être une double licence. On lui a dit qu'on comptait sur lui pour la fin de saison et après le confinement, on lui annonce qu'on ne va pas le garder. C'est un peu délicat. C'est le point qu'il faut qu'on arrive à régler. Pour le reste, au niveau du Centre de formation, il reste des cas en suspens. Il y a des joueurs à qui on a fait une proposition et qui n'ont pas re-signé. D'autres qui attendent depuis un petit moment leur convention. Cela devrait se faire dans les jours qui viennent. Je pense qu'au niveau des Espoirs, on est plutôt bien, sachant qu'avec Laurent EMMANUELLI on est toujours à la recherche de deuxièmes lignes et qu'on n'a pas envie d'inviter des troisièmes lignes à jouer à ce poste. Franchement et c'est notre avis à tous, je pense qu'on aura une équipe compétitive la saison prochaine. Maintenant on est sur des détails. Peut-être un joueur d'Aubagne à récupérer. Peut-être aussi deux minots de Lyon, mais, la plus grande partie est bouclée. Au niveau des Crabos, on s'est aussi réparti les joueurs à appeler, sachant qu'on dispose potentiellement de 70 joueurs et qu'on doit en garder 35. On va essayer de développer au maximum les doubles licences au niveau notamment des Crabos 1ère année. Ils seraient toujours licenciés au RCT, mais en double-licence avec les clubs partenaires. Hyères se propose de les prendre, de travailler en collaboration avec nous, d'effectuer le suivi et nous intégrerions en début de saison 2021-2022 les joueurs qui ont franchi le cap. On ne les met pas dans la nature. Il y a un vrai travail en commun qui est réalisé avec le club d'Hyères. C'est ce qu'on a mis en place avec La Valette, si on pouvait l'étendre avec Hyères et La Seyne, ce serait très positif. L'idée

toutefois, c'est que le jeune aille dans le club qui lui convient le mieux, à la fois scolairement et géographiquement, mais aussi compte tenu de ses envies et de ses copains. On a des discussions très saines avec les clubs et ça se passe très bien. Seul petit bémol, j'ai du mal à avoir des retours des entraîneurs pour qu'ils me disent où ils en sont des entretiens. Certains trouvent que c'est trop tôt pour les organiser. On avait toutefois décidé en Commission sportive qu'il fallait donner au plus vite les informations aux jeunes parce que leur scolarité et leur hébergement en découlent. Il est beaucoup plus honnête de dire à un jeune qu'on ne va pas le garder afin qu'on puisse l'accompagner dans un club voisin, en bonne intelligence.»

Olivier ROUARD : « Du coup, au niveau du centre de formation on a une augmentation du nombre de jeunes ? »

Olivier BEAUDON : « Au départ, on devait avoir une augmentation significative. On devait presque atteindre le quota maximum qui s'élève à 30 joueurs. Là, je ne peux pas donner tous les détails aujourd'hui, mais on est en train de chercher à prêter des joueurs. Sur trente joueurs, il y en a dix pour lesquels la situation est encore incertaine et du coup, cela pourrait libérer des places pour d'autres. Cette saison, il y en avait 24. Je pense qu'on ne sera pas à 30, mais que cela devrait augmenter sensiblement cette saison avec le retour de jeunes qu'on a mis en couveuse une année et qui devraient réintégrer le club. Il y aurait aussi quatre nouvelles recrues.»

Olivier ROUARD : « Et sur les Crabos, avec les 35 qu'on garde et l'activation des doubles licences, cela va représenter combien de joueurs sur les 70 ? »

Olivier BEAUDON : « J'attends les retours des coaches. Dans les projections, on a 35 joueurs, plus 5 doubles licences qui devraient entrer, des Seynois notamment. On va faire des mutations pour libérer de la place aussi. On a 12 joueurs 1^{ère} année à placer et 2 de deuxième année, en sachant que sur les 12 joueurs, il y en a 8 ou 9 qui sont de qualité. Les clubs ont toutefois les mêmes contraintes que nous, ils ne peuvent accueillir que 5 licences extérieures. Il faut qu'on fasse attention avec nos partenaires afin que les choses soient très transparentes. » Ainsi qu'il en avait part durant la réunion du Comité du 27 avril, Olivier BEAUDON rappelle qu'un jeune en double licence peut être amené à jouer dans une équipe qui n'a pas le même niveau que celle du RCT, alors qu'il y est pour s'aguerrir.

Guillaume SIMEONI présente ensuite au Comité les projections au niveau des Cadets et Cadettes : « Pour la catégorie Gaudermen on a un effectif de 36 joueurs. Il faudrait faire 6 mutations pour maîtriser l'effectif. Il y aurait 4 doubles-licences (2 joueurs du CARF et 2 d'Hyères). 6 joueurs M15 ne feraient pas partie de l'effectif. Ils seraient hors-quota pour la compétition et mis en double-licence dans les clubs partenaires. Ils pourraient ainsi s'entraîner avec nous le reste de l'année. Pour la catégorie Alamercery, on a arrêté un effectif de 38 joueurs +1. Il faudrait faire 10 mutations. Sur ces 10 mutations, 2 joueurs entrent à l'Académie. »

Pour la catégorie Cadette, Guillaume SIMEONI précise que les projections lui ont été transmises par Virginie LAPORTA et Richard ROMEO. Il n'y a pas beaucoup de mutations, sachant que des joueuses sont en attente de confirmation de leur scolarité. L'effectif se situe actuellement à 18, mais il est amené à progresser rapidement, avec les journées de recrutement organisées à l'intention des Féminines.

Le Comité valide ces projections.

Manu PROSPERO « Au cours de cette saison 2019-2020, il y a eu une belle avancée sur ce qui a été mis en place. Qu'on se focalise sur le recrutement régionale est une bonne chose. »

Jean-Jacques BORTOLAÏ précise qu'un groupe va passer de M13 à M14. Celui-ci n'étant pas très important, il va falloir en renforcer l'effectif en organisant une ou deux journées de recrutement.

Nadège EMMA : « Il faudra m'envoyer le listing pour que je puisse chiffrer les indemnités formation correspondantes en fonction des sélections, des catégories etc. »

Pascal JEHL : « Au niveau de l'Ecole de Rugby, j'essaie de faire en sorte que d'année en année, on soit plus exigeants. Il y a des choses qui ont été mises en place l'an dernier. Cela

a demandé du temps et de la communication. La confiance commence à s'installer. Je souhaiterais amener plus de maîtrise dans l'animation sur la catégorie M12. Le rugby doit rester ludique. »

Olivier ROUARD : « Je voulais juste faire une petite précision. Parce que dans un courrier récent, on m'a reproché de freiner et de demander que rien ne se décide. Au mois d'avril, lorsqu'on s'est réunis, j'avais effectivement souligné qu'avant la nomination des staffs, il y avait une assemblée générale, initialement prévue le 27 mais pour laquelle je défends un projet avec Alexis DEJARDIN, entre autre. En aucun cas je n'ai souhaité freiner. On prépare la saison prochaine, il faut avancer. Au cours de cette assemblée, on sera légitimes pour présenter de façon démocratique un projet sportif et on vous demandera tout simplement de vous positionner. Je ne cherche pas à polémiquer. »

Commission Equipement

Nadine CAGNOL fait part au Comité du fait qu'il y a une semaine, on a appris par voie de presse, qu'Hungaria ne serait plus l'équipementier du RCT, dès la saison prochaine. Elle s'est donc rapprochée de Justine BENOÎT qui s'occupe de l'équipement des pros à la SASP. Celle-ci lui a confirmé qu'a priori la SASP changerait bien d'équipementier dès la saison prochaine et qu'elle connaissait les contraintes en matière d'équipement, de notre Association. Nadine CAGNOL indique que quelques jours plus tard on a appris, toujours par voie de presse, qu'Hungaria serait reconduit la saison prochaine. « Si c'est le cas, cela ne pose pas de difficulté, puisque nos commandes sont déjà passées » précise Nadine CAGNOL qui poursuit « Si Hungaria n'est pas reconduit, il faut vite savoir si notre commande est toujours d'actualité et si cela ne pose pas un problème de taillant (*guide des tailles*). Si c'est le cas, il faudra réajuster toute la commande. »

Aide aux devoirs

Henri DOËRR déclare au Comité que l'aide aux devoirs animée par Elise et Lorenzo, en mission de service civique au sein de l'Association se poursuit, les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 14h00 à 15h00.

Reprise progressive du travail en présentiel par les salariées en CDI de l'Association

Henri DOËRR précise que les salariés en CDI ont repris progressivement le travail en présentiel dans les locaux de l'Association et que pour ce faire les règles sanitaires strictes à respecter ont été listées au sein d'un document que le président et elles, ont paraphé. Elles continuent pour partie à œuvrer en télétravail.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13h30.

Le Président
Alex MASSARI

Le Secrétaire général
Henri DOËRR

Cotisations 2020/2021

Catégories	Cotisations 2019/2020	Réductions Familles nombreuses et/ou non-imposables 2019/2020	Cotisations 2020/2021	Réductions Familles nombreuses et/ou non-imposables 2020/2021
M6	220,00 €	200,00 €	154,00 €	140,00 €
M8	230,00 €	200,00 €	161,00 €	140,00 €
M10	230,00 €	200,00 €	161,00 €	140,00 €
M12	250,00 €	220,00 €	175,00 €	154,00 €
M14	250,00 €	220,00 €	175,00 €	154,00 €
CADETS	280,00 €	250,00 €	196,00 €	175,00 €
CRABOS	280,00 €	250,00 €	196,00 €	175,00 €
CADETTES	230,00 €	200,00 €	161,00 €	140,00 €
SENIORS	260,00 €	230,00 €	182,00 €	161,00 €
ESPOIRS	300,00 €	270,00 €	210,00 €	189,00 €
ENCADREMENT (salarié CDD)	100,00 €		70,00 €	
ENCADREMENT (seulement IK)	100,00 €		1,00 €	
Dirigeants bénévoles membres du Comité directeur	300,00 €	150,00 €	210,00 €	105,00 €